RAPPORT DE MONITORING DE PROTECTION AVRIL 2021 DE LA REGION DE L'EST



Figure 1: Construction d'abris par les Personnes déplacées internes (PDIs) avec l'assistance de la population hôte à Balga/Commune de Diapangou

I. CONTEXTE/POINTS SAILLANTS

La situation sécuritaire de la région de l'Est au cours de ce mois d'Avril 2021 a connu une dégradation comparativement au mois antérieur. Une croissance en nombre des violations de droits humains a été constatée par le monitoring de protection au cours de ce mois. En effet, de 8 incidents au cours du mois antérieur, on enregistre 16 incidents de protection rendant le contexte sécuritaire plus précaire. Cette dégradation serait dû d'une part à la volonté des HANI de se venger des pertes en vie humaine et matérielles enregistrées dans leur camp lors des ratissages par les forces de l'ordre et d'autre part la répression des populations dû au refus de collaborer mais aussi de leur engagement et participation dans le groupe des Volontaires de Défense pour la patrie (VDP).

Des incidents sécuritaires comme des affrontements entre HANI et VDP, des attaques contre des postes de gendarmerie, des opérations aériennes de ratissage par les forces de défense et de sécurité dans les forêts servant de base de HANI ont eu lieu au cours de ce mois. Bien qu'ils soient sécuritaires, ces incidents fragilisent l'environnement de protection et exposent les populations à tous les types de violation de droit humains.

Les assassinats, les vols du bétail, les intimidations suivies des déplacements forcés des civils, les attaques par les engins explosifs improvisés ont été les principaux incidents de protection enregistrés par le monitoring communautaire. Le nombre croissant des personnes déplacées internes (PDI) entraine une recrudescence des besoins de protection dans les zones d'accueil notamment l'accès à l'alimentation, aux abris, aux soins de santé, aux services pour les cas de protection spécifiques.

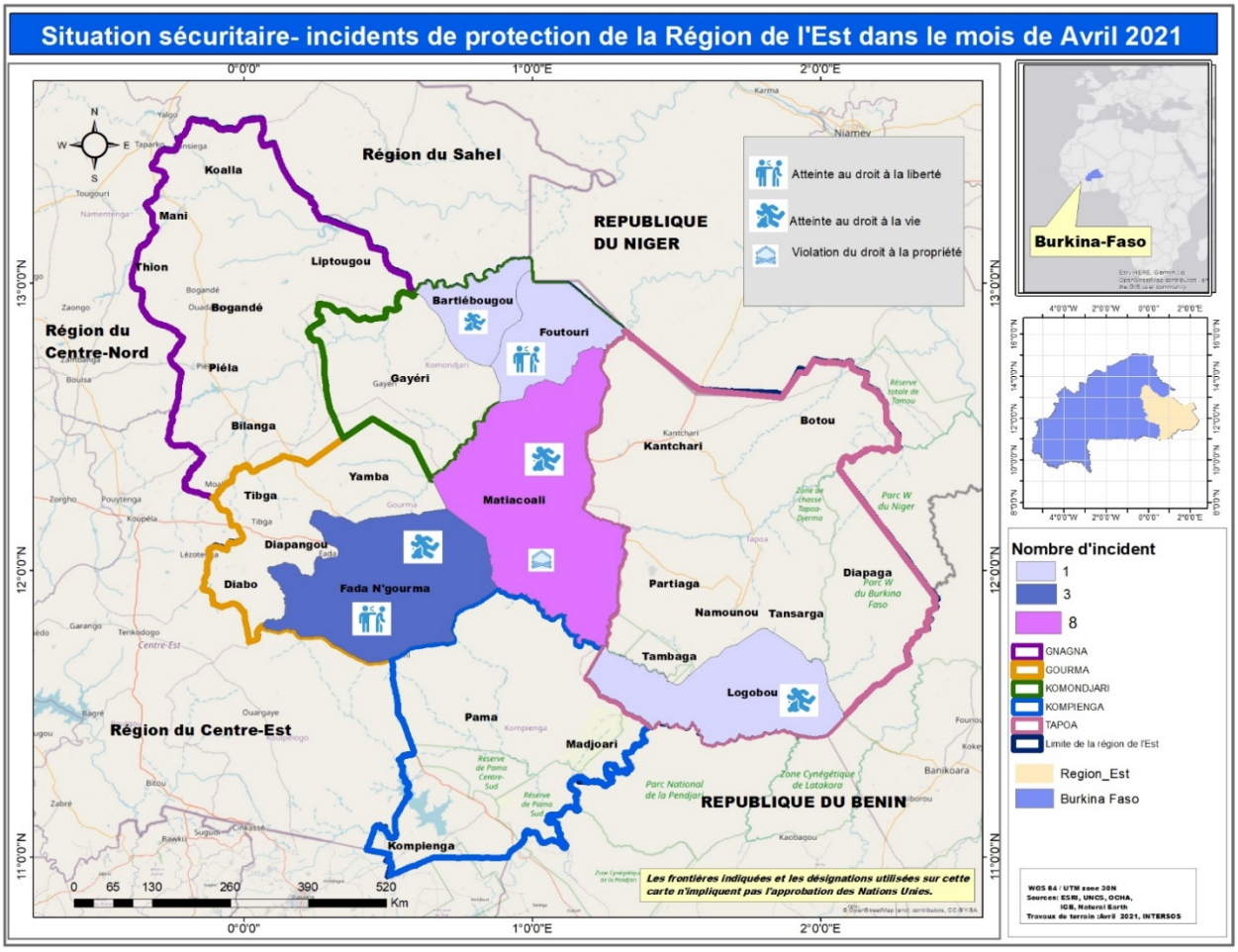
A ces besoins, il faut ajouter la réduction budgétaire qui a touché un bon nombre d'ONG depuis le début de l'année. Ces ONG ne sont plus en mesure d'apporter une réponse proportionnée aux besoins, certains bénéficiaires se sont vus retirés des listes d'assistance en vivre financé par le PAM. Il en est de même pour INTERSOS sur financement HCR qui connait une réduction budgétaire considérable durant cette année.

La situation de la pénurie d'eau en cette période de chaleur intense risque de créer tensions voir des conflits entre communautés PDI et communautés hôtes autour des points d'eau.

Dans le cadre de la lutte contre les actes de violence des HANI et le grand banditisme dans la région de l'Est, le couvre-feu est toujours en vigueur de 00H00 à 04 dans le chef-lieu de la région, de 22h00 à 4h00 dans les chefs-lieux des provinces et de 19h00 à 04h00 dans les zones d'état d'urgence telles que Foutouri, Bartiébougou, Matiacoali, Tanwalbougou, Madjoari.

Quant à la pandémie de COVID 19, le service de l'information affirme l'enregistrement d'aucun cas à la date du 25 d'Avril 2021 dans la région, mais les sensibilisations sur l'observation des mesures barrières sont toujours d'actualités dans les activités dans l'intervention des organisations humanitaires dans la région.

Carte 1 : Tableau situationnel des incidents/Source : monitoring de protection avril 2021.



II. ZONES COUVERTES DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT

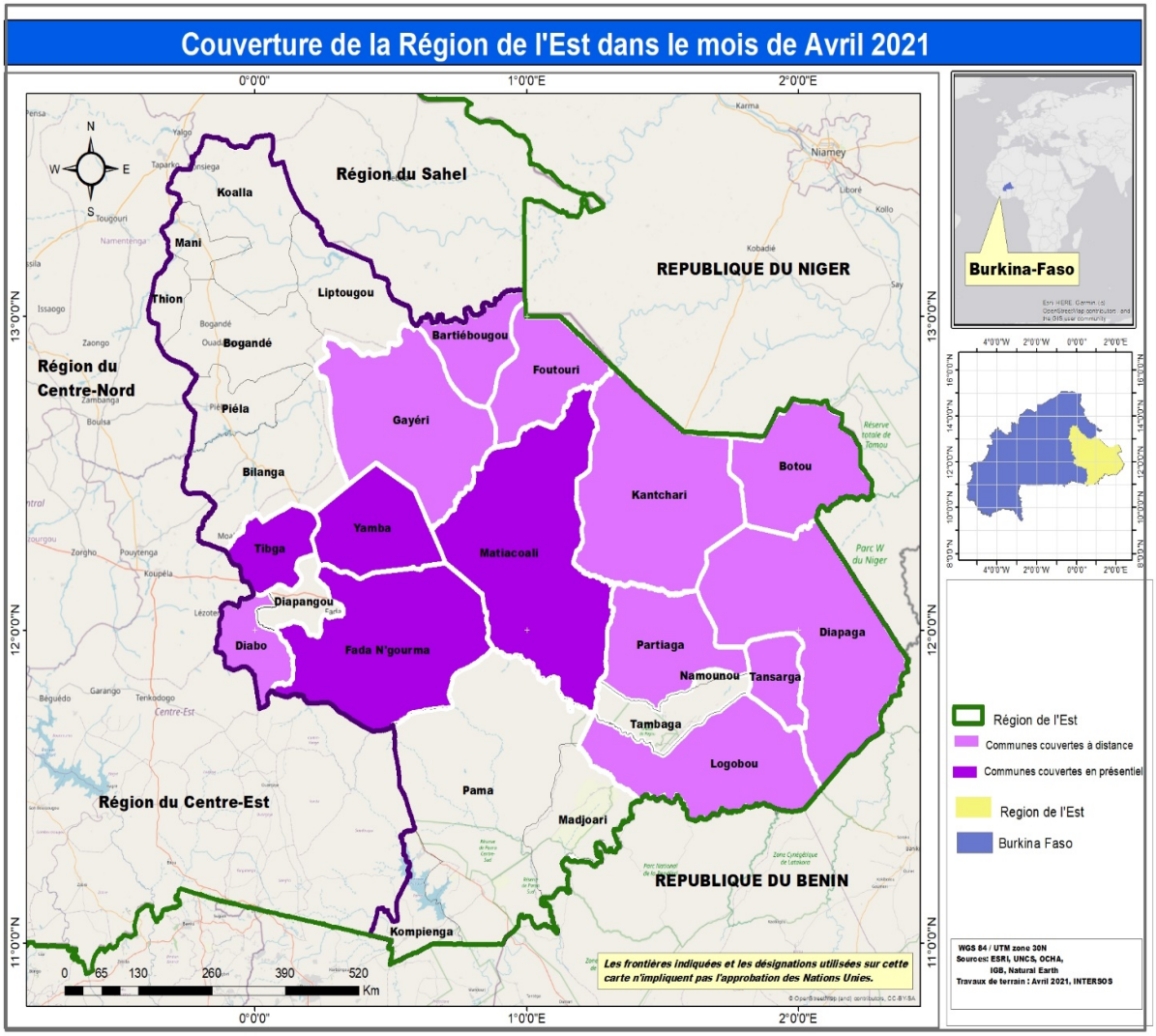
Les activités du monitoring de protection ont couvert les provinces du Gourma, de la Tapoa, et de la Komondjari. Ainsi au cours de ce mois, le monitoring à distance a concerné les localités de Bartiébougou, Foutouri, communes de la Komondjari et à Kantchari, Diapaga, Logobou, Partiaga, Namounou, Tansarga et Botou dans la province de la Tapoa.

La province du Gourma, quant à elle, a connu un monitoring de protection par la présence du staff de monitoring de protection en collaboration avec les acteurs communautaires notamment dans les communes de Maticoali, Fada, Diapnagou, Tibga et Yamba.

Ainsi, au total 15 missions de monitoring de protection ont été effectuées pour la collette d'opinions sur la protection communautaire par le moyen de 12 focus groups dont 2 à Matiacoali, 2 à Tibga, 2 à Yamba et 05 à Fada.

Une visite de suivi des Personnes à Besoins Spécifiques assistées au cours du mois a eu lieu à Fada et à Yamba. Il faut ajouter à cela l'identification de 10 autres personnes à besoins spécifiques, le renseignement de 5 fiches de l'outil « indice de protection » avec des informateurs clés dans le cadre d'évaluer l'évolution de la situation de protection au sein de la communauté. Il faut ajouter à cela l'identification des ménages de 62 ménages PDIs à Diapangou et 99 ménages à Fada arrivés enfin du mois de mars. Plus de 80 personnes ont été sensibilisées au cours de ce mois sur les mesures barrières de COVID 19.

Carte 2 : Zones couvertes par les activités de protection.



III. CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATION

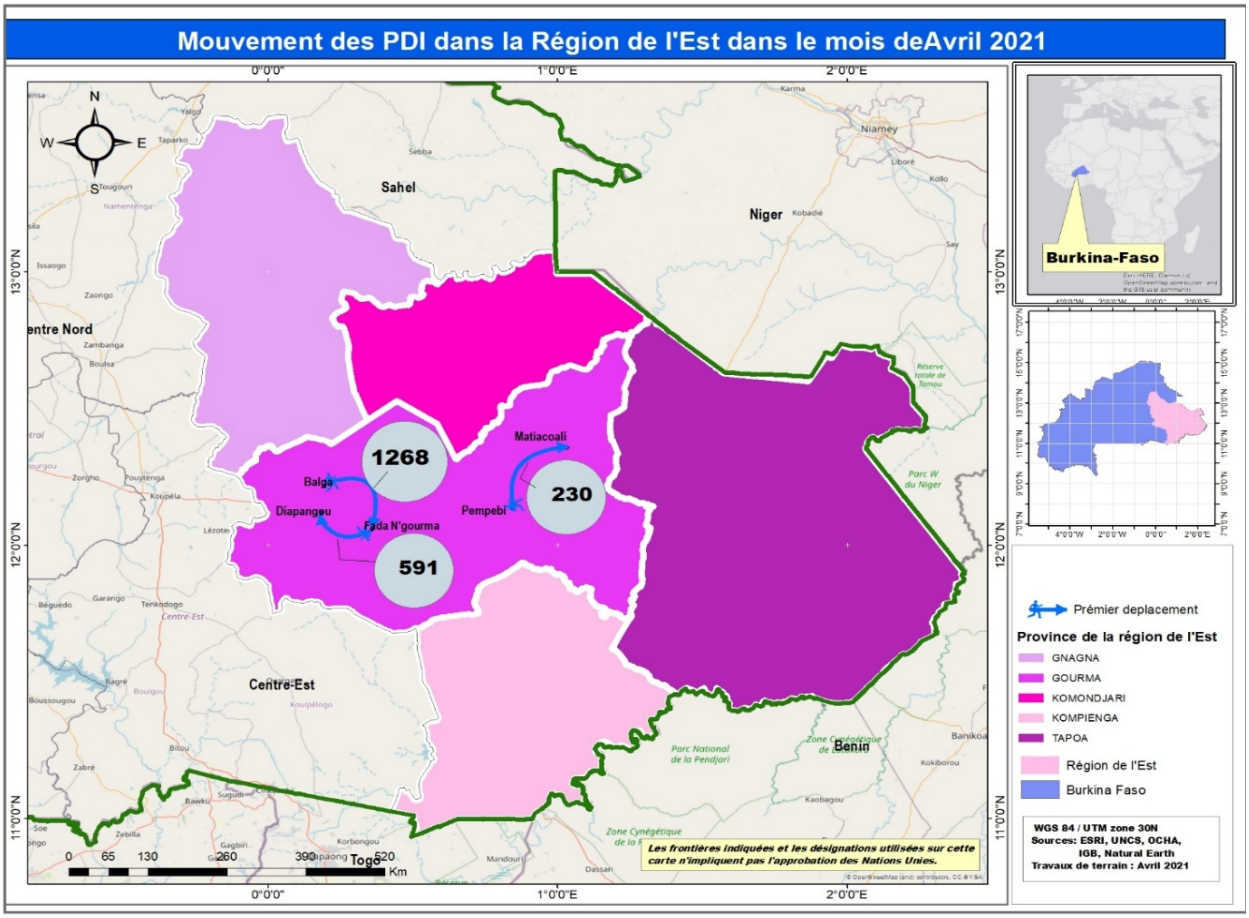
Au cours de ce mois 03 déplacements forcés de personnes ont eu lieu, il faut noter que ces mouvements ont eu lieu dans la province du Gourma. Ils sont tous de type premiers mouvements qui ont lieux après des attaques ou à la suite d'intimidations.

En effet, un 1er déplacement de 98 hommes, 125 femmes et 368 enfants a eu lieu de Balga, un hameau de culture de Tanwalbougou pour la commune de Diapangou le 04/04/2021. La population de Balga aurait reçu un ultimatum de la part des HANI ordonnant de quitter la localité. Les habitants de ce village de Balga de Tanwalbougou ont replié de Tanwalbougou à Balga Peulh de Diapangou d'où ils sont originaires.

Suite à l'attaque du poste de gendarmerie de Tanwalbougou, un 2e mouvement forcé de 205 hommes, 302 femmes et 761 enfants a eu lieu de Tanwalbougou, Namoungou avec pour zones d'accueil Fada ville, le village de Bougui et Potianmanga dans la semaine du 12 au 17/04/2021

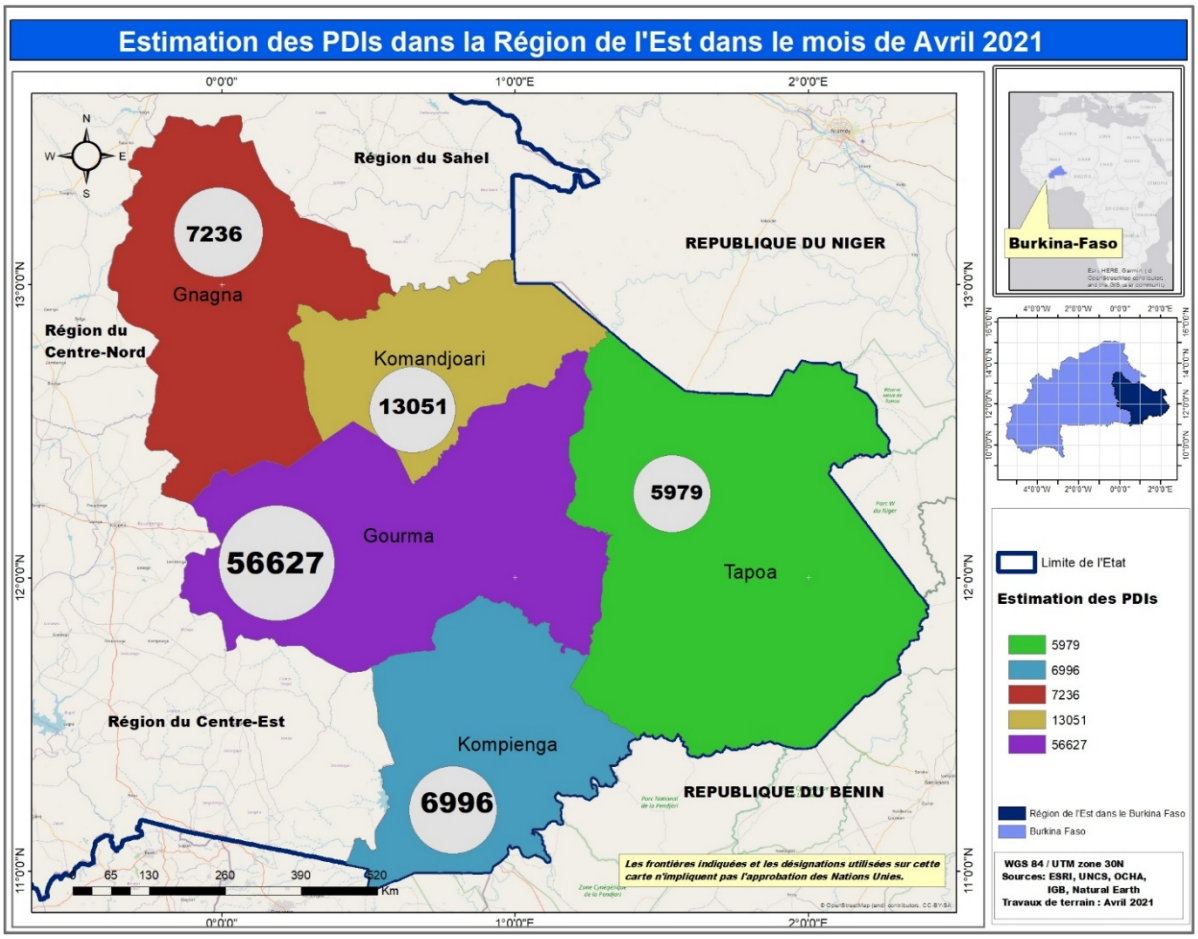
Le 3e mouvement forcé de population a concerné 50 hommes, 75 femmes et 105 enfants suite à un ultimatum donné aux habitants du village de Pempedi. Ces derniers se sont déplacés de Pempedi pour le centre de la commune de Matiacoali.

Carte 3 : mouvements forcés de population/Source : monitoring de protection avril 2021



Ainsi selon les chiffres du CONASUR du 31/03/2021, la région enregistre plus de 89889 personnes déplacées dont 56627 Personnes déplacées internes (PDI) pour la province du Gourma, 13051 Personnes déplacées internes (PDI) dans la Komondjari, 7236 Personnes déplacées internes (PDI) dans la Gnagna, 6996 Personnes déplacées internes (PDI) dans la Kompienga, 5979 PDI dans la Tapoa.

Carte 4 : Estimation des Personnes Déplacées Interne (PDI) de la région Est/Source monitoring de protection avril 2021

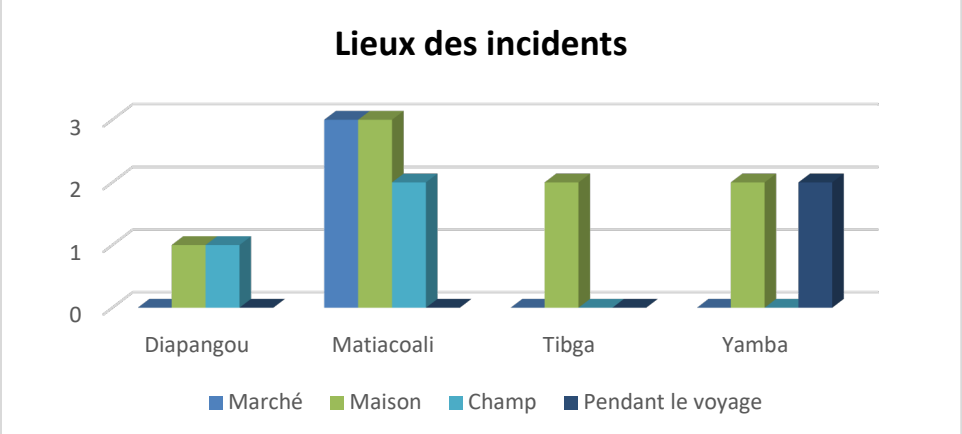


IV. PROBLEMES DE PROTECTION

- **SITUATION SECURITAIRE - INCIDENTS DE PROTECTION DANS LES ZONES SOUS COUVERTURE**

Au cours de ce mois d'avril 2021, la population civile a été victime de violation de droits humains tels que l'atteinte au droit à la vie, l'extorsion, l'atteinte au droit à la liberté, l'intimidation de la part des hommes armés non identifiés. Les incidents se sont produits dans les lieux de regroupement tels que les marchés, les maisons, les champs et au cours des voyages. (Voir graphique ci-dessous).

Graphique 1 : Lieux ou les incidents se produisent



- **L'atteinte au droit à la vie**

Cette violation a été la plus enregistrée dans la province du Gourma. En effet, 2 personnes ont été abattues par des HANI le 03/04/2021 à Balga à Tanwalbougou. Sur le trajet de Kindi-Kombou à Diapaga, 2 autres personnes ont été abattues non loin de Diapaga le 06/04/2021.

Le corps sans vie d'un homme a été retrouvé aux alentours du marché à bétail de Fada. Une (01) personne présumée HANI serait assassinée par des VDP à Matiacoali le 11/04/2021 et dans la même localité le 14/04/2021, une autre personne présumée extrémiste a été abattue par des FDS. Dans la ville de Fada, un homme victime d'un assassinat le 15/04/ a été retrouvé le lendemain mort avec la tête brisée au secteur 07. Le 26/04/2021, trois expatriés ont été exécutés par des HANI sur l'axe Fada-Pama après avoir échappé dans un premier temps à une embuscade d'engin explosif improvisé.

Ce type de violation a concerné en grande partie les populations de la province du Gourma. IL faut noter que les lieux où les incidents se sont produits, les localités comme Tanwalbougou, Matiacoali, Nassougou, Natiaboani, Logobou, sont les zones prisées pour occupations par les HANI, des zones qui sont également touchées par les conflits fonciers, entre agriculteur et éleveurs. Aussi il faut ajouter le relief de ces localités qui favorisent la mise en place des bases terroristes. En effet les forêts comme le ranch de gibiers de Singou dans la Kompienga, la concession de chasse de Ougarou, la concession de chasse de Madjoari, le parc d'Arly forment une ceinture de forêt autours des localités ci-dessus-citées qui abriteraient des bases importances de HANI qui opéreraient et au Burkina mais aussi à dans les pays voisins comme le Niger.

- L'atteinte au droit à la liberté

Des arrestations de civils ont eu lieu au cours du mois. En effet 15 personnes (toutes de sexe masculin) ont été arrêtées le 08/04/2021 par les forces de défense et de sécurité, mais ces dernières ont été par la suite libérées ce même jour après quelques heures de détention. Ces derniers seraient arrêtés dans le cadre des enquêtes pars les forces de l'ordre pour l'identification des HANI. Il faut aussi ajouter l'arrestation de 05 hommes de la communauté gourmantché de Matiacoali qui aussi par la suite ont été relâchés. De ces arrestations d'autres sont légales et réalisées après des enquêtes diligentées par les forces de sécurité cependant d'autres en demeurent sombres dans ce sens que certaines personnes n'ont pas connu le motif de leur arrestation. Les raisons de ces enlèvements pourraient être la recherche des complices de HANI au sein des communautés et aussi la suspicion des personnes étrangères civiles dans certaines localités avec ignorance du motif de leur présence.

- L'atteinte au droit à la propriété

Des HANI ont volé un troupeau de grands ruminants dans le village de Nassougou le 04/04/2021. Ce bétail de plus d'une vingtaine (20) de têtes appartiendrait au chef du village de la localité et son fils. En effet des HANI présents dans la localité de Nassougou font des irruptions dans ce village tout en rassurant la population de ne pas vouloir les nuire. Mais cette fois-ci ces derniers se sont en voulu au bétail du chef et son fils tout en le retirant de force de la garde du berger pour leur propre compte.

Les HANI dans cette localité seraient dans un manque total de provision alimentaire, de carburant pour les déplacements. Le bétail du chef servirait comme un moyen d'acquisition de moyen financier pour soulager les besoins.

- Intimidation et menaces

Cette typologie a été plus constatée dans la province du Gourma avec les communes de Fada et de Matiacoali.

D'abord, le 1er /04/2021 des HANI ont menacé la population de Balga un hameau de culture du village de Tanwalbougou à déguerpir la localité sous peine de représailles au prochain retour. Ces HANI auraient dévoilé leur volonté manifeste de s'accaparer de la zone pour leur propre compte, et interdiraient la présence de tout service étatique.

Ensuite ce fut le tour de la population du village de Pempedi le 20/04/2020 de subir des menaces par des individus armés non identifiés de libérer le village qui deviendrait leur occupation. Il faut enfin ajouter à cela la soumission du village de Kankandja par des HANI au port obligatoire du voile par les femmes, la barbe et les pantalons courts par les hommes.

De ces incidents on peut noter une volonté affichée des HANI d'infliger aux populations de Tanwalbougou et Matiacoali leurs lois dans la zone. Aussi, dans ces localités, les populations auraient une collaboration avec les forces de défense et de sécurité, tout ce qui mettrait en risque les HANI.

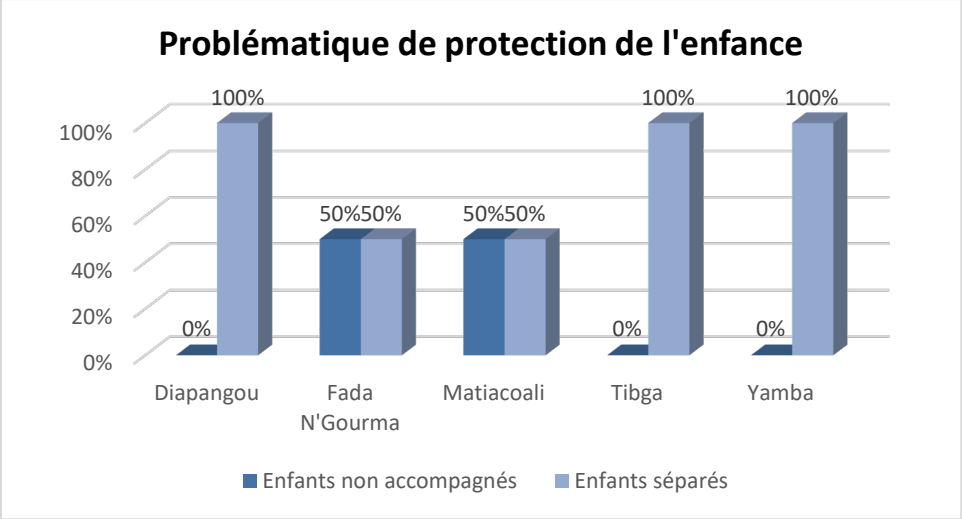
SGBV

La problématique des violences basées sur le genre est aggravée par la crise sécuritaire. En effet, variant d'une province à une autre. Dans le Gourma la violence psychologique, le déni de ressource sont fréquents dans la commune de Fada. Des informations issues du monitoring communautaires par l'aide des leaders communautaires et point focaux démontrent que les communes de Matiacoali sont reconnues pour le viol, et les agressions sexuelles à cause de la forte présence de groupe armés non identifié, vulnérabilité des femmes lors de la recherche de l'eau, faible présence de l'Etat, les pratiques néfastes culturelles. Dans les familles de Yamba, Tibga, et Diabo, les violences physiques, les mariages forcés sont connus avec une fréquence élevée avec pour conséquence l'abandon des jeunes filles de l'école, la séparation des parents avec les enfants, le retour de certaines femmes dans la famille paternelle. IL faut souligner la difficulté de signaler un incident basé sur le genre dans toutes les communautés dû à la peur de la stigmatisation, le rejet de la communauté, la peur de violer certaines règles culturelles sous peine de malédiction. Au cours de ce mois un incident de viol d'une femme par des HANI a été enregistré à Ougarou dans la commune de Matiacoali. Les services disponibles dans la prise en charge des survivantes sont nombreux. On peut citer la direction régional et provincial de l'action sociale, INTERSOS avec les projets HCR et ECHO, OCADES, PUI, PLAN BURKINA, MSF.

- **PROTECTION DE L'ENFANCE**

Les enfants sont une couche vulnérable exposée à plusieurs risques de protection. La malnutrition dans les zones d'accueil est phénomène fréquent. Selon le rapport d'un dépistage de INTERSOS/SV dans la commune du Gourma, plus de 200 enfants seraient malnutris, population hôte et Personnes déplacées internes (PDI) y compris. Plus de 2000 enfants ont été concernés par les déplacements. Ces derniers seront exposés à la mendicité, au travail dans les restaurants et maquis afin d'acquérir leur pitance quotidienne. Il faut ajouter à cela la déscolarisation augmentant ainsi le nombre d'enfant dans les rues.

Graphique 2 : les problèmes de protection de l'enfance/Source : monitoring de protection avril 2021



Ils sont souvent victime de stress psycho-sociale développé au cours des fuites, ou lors des attaques dont ils ont été témoins. Des enfants séparés et non accompagnés, on en rencontre dans les zones d'intervention. Les communes de Yamba, Tibga et Diapangou enregistre le plus des enfants séparés. Les enfants non accompagnés sont plus fréquents dans les communes de Matiacoali et Fada. Deux enfants tous orphelins de pères et séparés de leur mère ont été assistés par un cash de 30 000CFA pour l'acquisition de vivres au profit de toute la famille d'accueil.

- **PROBLEMES SPECIFIQUES DE PROTECTION ET PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)**

On distingue plusieurs catégories de personnes à besoin spécifiques à savoir, les personnes âgées, les femmes, les personnes vivant avec un handicap.

On distingue des femmes déplacées internes comme hôtes enceintes souffrant d'un manque suivi sanitaire, vivant avec le doute sur l'évolution normal de la grossesse.

Il faut ajouter à cela les femmes veuves vivant sans revenus mais ayant à leur charge les besoins quotidiens de la famille. Ces dernières se donnent à des activités de ménage de porte à porte, la lessive pour la pitance quotidienne avec souvent le mauvais payement pour le service accompli.

Il n'est pas rare de constater la présence des femmes mendiantes dans les rues, dans les gares de transports et même dans les marchés. Des femmes veuves sans revenus au nombre de 06, avec chacune une charge familiale allant de 08 à 16 enfants, ont été identifiées avec des besoins n'ayant reçu une assistance depuis leur déplacement ont reçu chacune une assistance cash de 30 000CFA dans le cadre d'honorer des ordonnances, s'acquérir des vivres pour nourrir les enfants, mais aussi se disposer de quelques articles d'hygiène pour la famille.

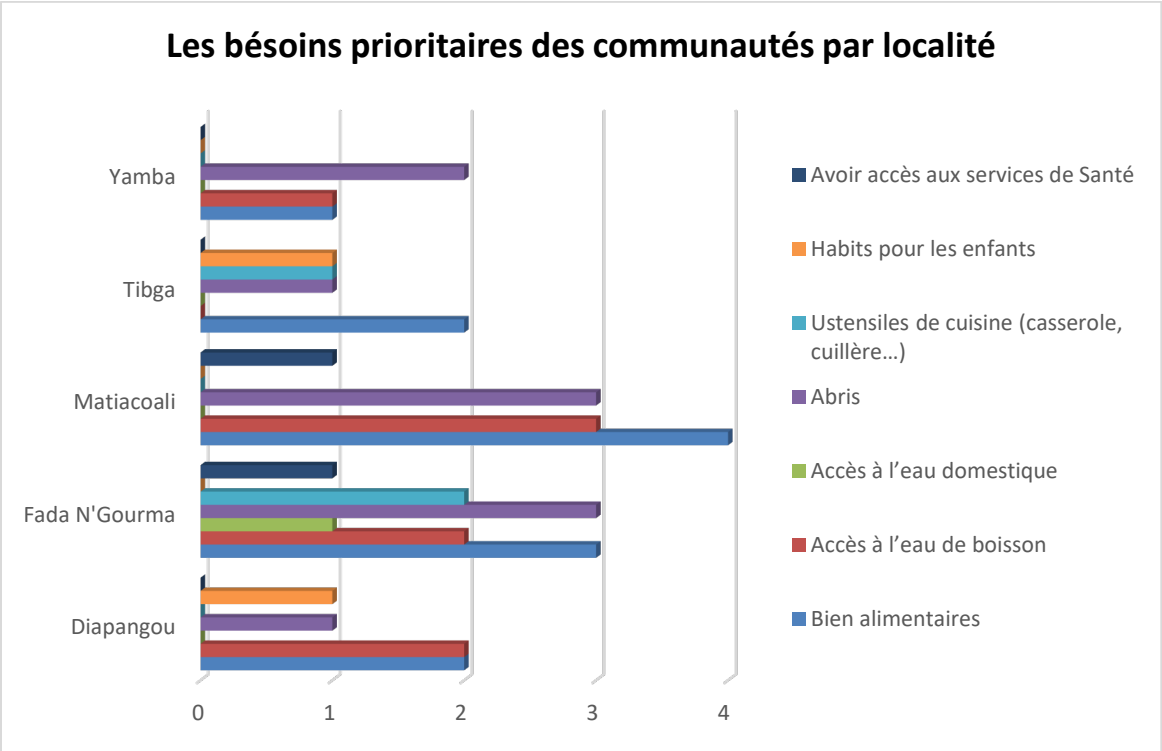
Quant aux personnes âgées, elles sont aussi dans la faiblesse due à l'âge avancé mais aussi à la faible résistance de l'organisme aux maladies. Le manque d'attention de la part des membres de famille à leur égard les rend plus vulnérables surtout avec des besoins de santé dus au manque d'hygiène. Il faut ajouter à cela l'incapacité de travailler, ou voir même se déplacer lors des mouvements forcés. Ces dernières aussi se donnent à la mendicité surtout dans les communes urbaines. Au cours du mois 1 personne âgée de 95 ans a bénéficié d'une assistance de 30 000CFA pour des besoins en vivres, et des articles d'hygiène.

Les personnes vivant avec un handicap manquent le plus souvent des soins des membres des familles dans les communautés. Certaines sont considérées comme des malédictions et des charges particulières pour les familles. Ces dernières sont souvent négligées pour les soins sanitaires et même souvent pour les repas dans les familles si elles ne le réclament pas.

La stigmatisation des communautés comme observée à l'égard de l'ethnie peule a connu une régression dans les milieux urbains grâce à certaines activités de « vivre ensemble » comme les matchs de football initiés en début d'année par les organisations telles OCADES, mais aussi des cadres de concertation pour le dialogue initiés par la direction régionale de l'action humanitaire avec ses démembrements. Mais, il faut noter que dans les zones reculées, les populations cessent de pointer du doigt certaines ethnies à cause de leur forte présence dans tous les groupes de HANI qui font irruption dans leurs localités.

Il convient de souligner que dans toutes les zones d'accueil des Personnes déplacées internes (PDI), le besoin alimentaire, d'abris, d'eau potable, les soins de santé sont les principaux angles de besoins d'assistance. Dans les communes urbaines le besoin de mise en œuvre d'activité génératrice de revenu s'affiche avec le déséquilibre d'assistance entre population hôte et population déplacée étant donné que la première à épuiser ses ressources pour soulager un tant soit peu les besoins des PDI dans les familles d'accueils.

Graphique 3 : situation des besoins de protection/source : monitoring de protection avril 2021



- **ETAT DE DROIT**

La population souffre souvent d'une absence des services étatiques dans certaines localités à cause de la situation sécuritaire et cela a pour conséquence la difficulté d'accès aux services de base. Pouvoir se soigner requière souvent une certaine capacité d'avoir un moyen de déplacement.

Les documents d'état civil tels que la carte d'identité, l'extrait de naissance sont rarement délivrés dans certaines localités alors que ces documents sont exigés pour une libre circulation. Une opération d'établissement de carte nationale d'identité s'est tenue dans la commune de Madjoari par l'office National d'identification dont les agents sont parvenus à la commune par voie aérienne. Cela a permis à plus de 2 000 personnes d'avoir désormais des CNIB. Le service juridique est disponible dans les chefs-lieux des provinces, mais l'accès est souvent conditionné par la disposition des moyens financiers.

En termes de sécurisation des personnes et leurs biens, des contrôles par les forces de défense et de sécurité se font sur tous les axes reliant les chefs-lieux de provinces aux chefs-lieux de la région. Mais les communes rurales n'en bénéficient que seulement des patrouilles aussi quelque rare fois dans le mois.

- **PROTECTION BASEE SUR LA COMMUNAUTE - COMITES DE PROTECTION**

Les points focaux et les membres de comités de protection communautaires ont facilité la mobilisation communautaire pour la tenue des activités. Ils ont relayé 13 incidents au cours du mois et accompagné

le processus d'identification et d'assistance à 10 personnes à besoins spécifiques dans les zones de couverture des activités de protection.

V. SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

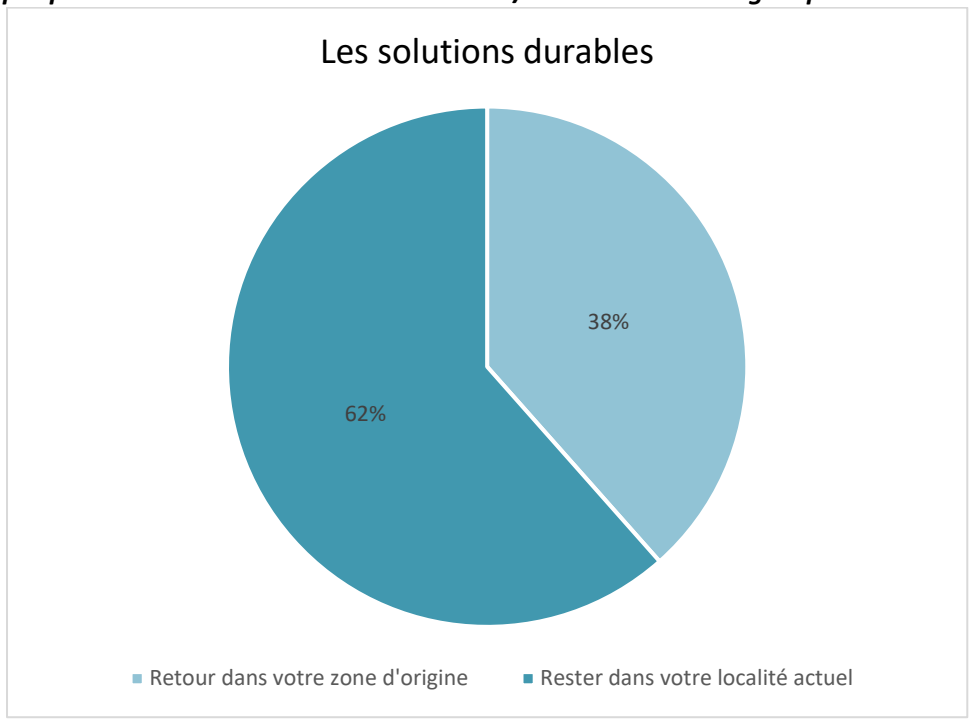
L'accès aux terres et aux logements est conditionné aux capacités financières des Personnes déplacées internes (PDI). La vente illégale des portions de terrain est observée surtout dans les communes urbaines avec le coût du m² allant de 1500 à 2500FCFA selon la zone. L'achat non autorisé a pour but la construction d'un abri pour soi-même, dans le cas des Personnes déplacées internes (PDI). Mais la population hôte construisent dans le cadre de mettre en location pour ceux qui sont dans le besoin.

Le logement est acquis le plus souvent par une contrepartie financière à la fin de chaque mois. Le coût variant entre 5 000FCFA dans les zones rurales et 17 500 CFA en milieux urbains. Pour les activités agricoles et l'élevage, les terres sont également acquises par location de 15000 F à 20000FCFA/ha. L'accès aux biens est aussi tout à fait difficile à cause du manque de moyen pour les Personnes déplacées internes (PDI) mais aussi la non-disponibilité des certains document légaux tels que l'extrait de naissance et la CNIB.

VI. SOLUTIONS DURABLES

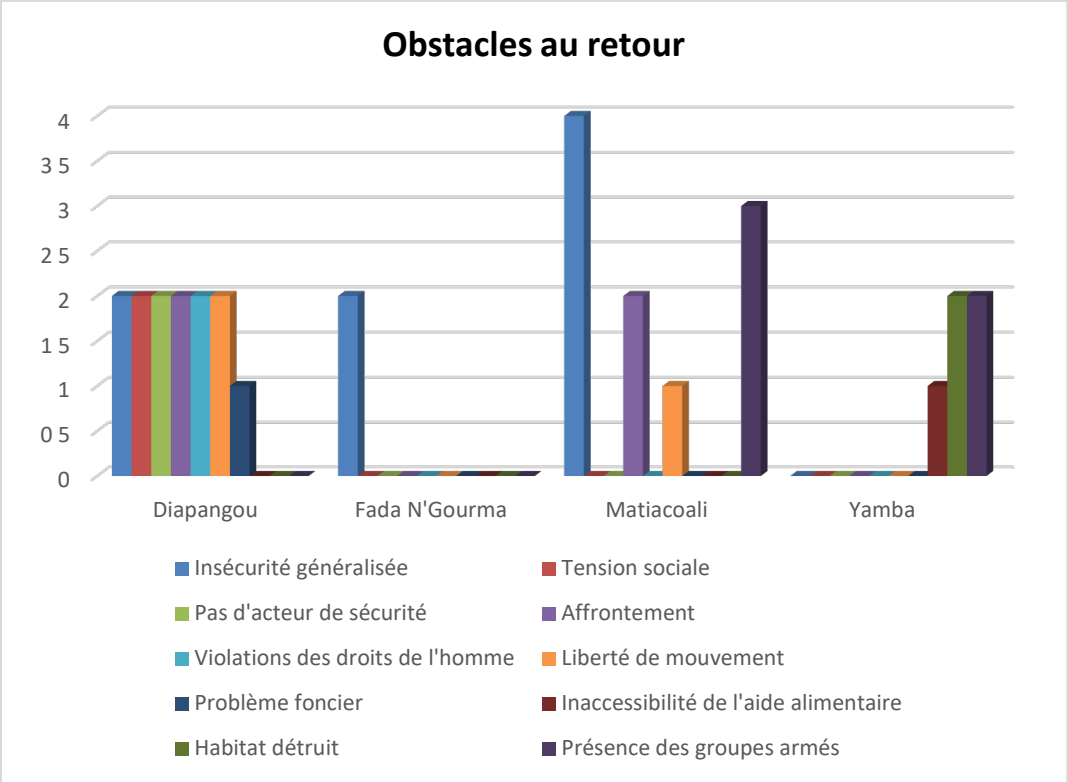
L'intention de retour dans les zones de départ est manifestée par une majorité pendant que la minorité pense à une intégration comme solution durables. Le désir de retour est nourri par les petites tensions qui, existeraient entre population hôte et PDI le manque de terres d'exploitation agricole, le manque de moyen pour engager des activités génératrices de revenu**.** Quant à ceux qui pensent à l'intégration, ils pointent du doigt l'incapacité de l'Etat à restaurer la sécurité des zones qui sont sous l'emprise des HANI, la restitution des terres.

Graphique 4 : situation des solutions durables/source : monitoring de protection avril 2021



Pour le retour dans les zones de départ, beaucoup d'obstacles se présentent si bien la manifestation de la volonté est énorme. En effet, les zones de départ sont envahies par l'insécurité généralisée à cause de l'absence totale des acteurs étatiques, l'accaparement des terres par les hommes armés non identifiés, la crainte d'affrontement intercommunautaire autour des terres qui seraient accessibles.

Graphique 5 : les obstacles de retour dans les zones de départ/Source : monitoring avril 2021.



VII. SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET COORDINATION

INTERSOS prend part à la réunion de coordination des différents sous clusters au sein de la région. Au cours de ce mois, des rencontres comme celle du domaine de responsabilité de la protection de l'enfance et celle du domaine de responsabilité VBG le 22/04/202 dans lequel INTERSOS /HCR assure est co-lead dans le cadre de la coordination des activités au niveau région. INTERSOS participe à la finalisation des SOPs et le circuit de référencement des survivantes au sein de la région. Un échange des moniteurs d'INTERSOS avec des agents terrain de Médecin Sans Frontière (MSF) sur le mécanisme communautaire dans le cadre de partage d'expérience et faciliter le référencement s'est tenu le 20/04/2021.Dans le cadre d'un échange lié aux défis de protection dans la région de l'Est, une rencontre a été initiée par UNICEF le 29/04/2021 ou INTERSOS, PLAN INTERNATIONAL ont été conviés en tant que acteur terrain pour apport de contribution sur les gaps de protection constatés sur le terrain .La rencontre du sous cluster de protection s'est tenu le 30/04/2021 ou la stratégie du cluster de protection dans la cadre d'une bonne coordination dans la réponse. Les échanges ont également porté sur les dernières alertes faites par le MRR et le positionnement des acteurs par rapport au gap de protection.

Rapport	Region	Province	Localite (si applicable)	Recommandations	Point focal	Etat d'implementation	Commentaires
Rapport monitoring de protection mois de Avril/INTERSOS	EST	Tapoa	Diapaga	Inclure 5542 PDIS dans la distribution mensuelle 20 tonnes des vivres	Sécurité alimentaire	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Mars/INTERSOS	EST	Tapoa	Kantchari-Diapaga	Appuis à la construction de 200 abris dans la province (Diapaga, Kantchari) au profit de 200 ménages	ABRIS/AME	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Avril/INTERSOS	EST	Gourma	Fada	Mise en place de 04 adductions d'eau potable au profit de la communauté hôte et PDI dans les quartiers périphériques du secteur 01-11-02-03-06 de la ville de Fada	Eau/Hygiène&v assainissement	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Avril/INTERSOS	Est	Gourma	Fada	Produire et livrer au moins 3000 CNIB à 3000 PDIs dans la province du Gourma.	CONASUR+ Direction provinciale de l'action humanitaire du Gourma	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Avril/INTERSOS	Est	Gourma	Fada-Diapangou	Enregistrement de plus de 2000 PDIs	CONASUR+ Direction provinciale de l'action humanitaire du Gourma	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Avril/INTERSOS	Est	Tapoa-Komondjari-Gourma-Kompienga-Gnagna	Tapoa-Komondjari-Gourma-Kompienga-Gnagna	Appuis à la réalisation des AGRs au profit de 250 jeunes PDIs soit 50/province dans la région de l'Est	CONASUR+ Direction régionale de l'action humanitaire de l'Est	Non réalisé	urgent

Liste des incidents

	Localités	Description de la violation	Type de violation	Nombre de personnes affectées.
1.	Gourma/ Nassougou	Le 04/04/2021 : Vol de bétail (10) et de ruminants (10) appartenant au fils du chef de village de Nassougou par des GOA.	Expropriation des biens	1personne
2.	Gourma/Balga	Des HANI ont assassiné deux personnes présumés complices des FDS et VDP à Balga le 03/04/2021	Atteinte au droit à la vie	02 personnes
3.	Tapoa/ Kindi-Kombou	Le 06/04/2021, deux hommes de Kindi-Kombou en partance sur Diapaga seraient abattus des HANI au cours de leur déplacement.	Atteinte au droit à la vie	2 personnes
4.	Gayeri/Foutouri	Le 08/04/2021 : Arrestation de 15 personnes soupçonnées d'appartenir au GOA par les FDS et VDP.L'arrestation a eu lieu dans le marché de Dakangou. . Ils seraient liberés plutard.	Atteint à la liberté	15personnes
5.	Gourma/Fada	09 /04/2021 : Découverte d'un corps sans vie d'une femme à proximité du marché à bétail de Fada.	Atteinte à la vie	1personne
6.	Gourma/ Tanwalbougou	Le 10/04/2021 : Fusillade d'un homme présumé terroriste par des FDS sur l'axe Tanwalbougou-Fada.	Atteinte à la vie	1personne
7.	Gourma/ Tanwalbougou	Le 11/04/2021 : Frappe aérienne suivi des opérations terrestres contre les positions des GOA dans les environs de Tanwalbougou,Boulougou et Balga de HANI	Atteinte à la vie	Habitants de ces dits village.
8.	Gourma/ Matiacoali	Le 11/04/2021 : Arrestation de 05 personnes appartenant à la communauté gourmanché par les FDS dans la zone de Matiacoali.Ces personnes auraient été abattus par la suite.	Atteinte à la vie	05 personnes
9.	Gourma/Fada	Le Dimanche 11/04/2021 : Arrestation d'un marchand au marché à bétail de Fada par la Gendarmerie	Atteinte à la liberté	1 personne
10.	Gourma/ Tanwalbougou	Le vendredi 11/04/2021 : Intimidation des Habitants de Kankandja par les HANI (port de voile…)	Menaces	50 personnes
11.	Gourma/ Nassougou	Le 11/04/2021 : Vol de bétail par des HANI dans la zone de Nassougou.Les animaux appartenaient au chef de village de Nassougou.	Expropriation des biens	1 personne
12.	Gourma/ Pentiangou	Le 11/04/2021 : Assassinat ciblé d'une personne appartenant à la communauté peule par les VDP (Volontaire pour la Défense de la Patrie)	Atteinte à la vie	1 personne
13.	Gourma/ Ougarou	Le 14/04/2021 un présumé terroriste serait abattu par les FDS lors à Ougarou	Atteinte à la vie	1 personne
14.	Gourma/Fada	Le 15/04/2021 : Assassinat d'un homme et tentative d'assassinat d'un deuxième homme par un individu non identifié au sect.10 de Fada.	Atteinte à la vie	1 personne
15.	Gourma/ Kompienga	03 expatriés, des journalistes seraient exécutés par des HANI après avoir échappé à une attaque à la mine le 26/04/2021 sur l'axe Kompienga-Fada.	Atteinte au droit à la vie	3 personnes
16.	Gourma/Matiacoali/Ougarou	Une femme au cours d'un déplacement pour a recherche de bois serait violée par des HANI autour du village de Ougarou le 26/04/2021.	Atteinte au droit à la dignité	1 personne

Source : monitoring de protection avril 2021